



Pommier / Poirier

N°13
17/05/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier – Poirier

- **Tavelure** : des projections sont encore possibles, le risque pourra toujours être important aux prochaines pluies si la durée de la période d'humectation est suffisante.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé de pontes est en cours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°13
du 17/05/2018 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Pommier - Poirier

• Tavelure

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, la pluie qui est intervenue le mercredi 2 mai en fin de journée a engendré des contaminations de niveau « léger » sur la majorité de secteurs. Les taches issues de ces contaminations devraient être visibles depuis le début de la semaine.

Des pluies orageuses sont intervenues très localement le lundi 7 mai au soir et ont pu donner lieu à contamination.

La période pluvieuse du 11 au 15 mai a quant à elle engendré des contaminations de niveau « assez grave » à « grave » sur l'ensemble des secteurs.

Contaminations enregistrées sur la période du 2 au 15 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	13/05 à 22h au 15/05 à 13h	Grave
		12/05 à 02h au 13/05 à 13h	Assez grave
		07/05 à 23h au 08/05 à 12h	Légère
		02/05 à 18h au 03/05 à 12h	Légère
	Béquin	12/05 à 04h au 16/05 à 06h	Grave
		02/05 à 17h au 04/05 à 06h	Assez grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	13/05 à 21h au 16/05 à 05h	Grave
		11/05 à 12h au 13/05 à 12h	Grave
02/05 à 17h au 03/05 à 07h		Légère	
33	Les Leves	14/05 à 01h au 16/05 à 09h	Grave
		11/05 à 19h au 13/05 à 11h	Grave
		02/05 à 17h au 03/05 à 10h	Légère
	Quinsac	13/05 à 19h au 15/05 à 06h	Assez grave
		12/05 à 02h au 13/05 à 13h	Grave
		02/05 à 16h au 03/05 à 12h	Assez grave
24	Port-Ste-Foy	14/05 à 18h au 15/05 à 12h	Grave
		12/05 à 03h au 13/05 à 13h	Légère
		02/05 à 19h au 03/05 à 08h	Légère
16	Le Tâtre	13/05 à 20h au 15/05 à 03h	Assez grave
		11/05 à 20h au 13/05 à 09h	Grave
		02/05 à 20h au 03/05 à 10h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	-	-

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

D'après le modèle, la fin des projections primaires approche, le stock de spores projetables progresse maintenant d'environ 0.1 à 0.15% par jour.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure sont réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne. Des projections significatives ont été enregistrées lors des pluies qui sont intervenues au cours de ces quinze derniers jours.

Evaluation du risque

Les prochaines pluies pourront encore donner lieu à des projections significatives d'ascospores. Le risque de contamination sera possible si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation, des pluies annoncées et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

• Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs : la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses), la présence d'inoculum dans l'environnement, des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont toujours observées.

Avec la hausse des températures annoncée à partir de cette fin de semaine, les conditions climatiques pourraient être favorables aux infections, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Oïdium

En parcelles sensibles, les symptômes sur pousses ont progressé au cours de ces deux dernières semaines.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

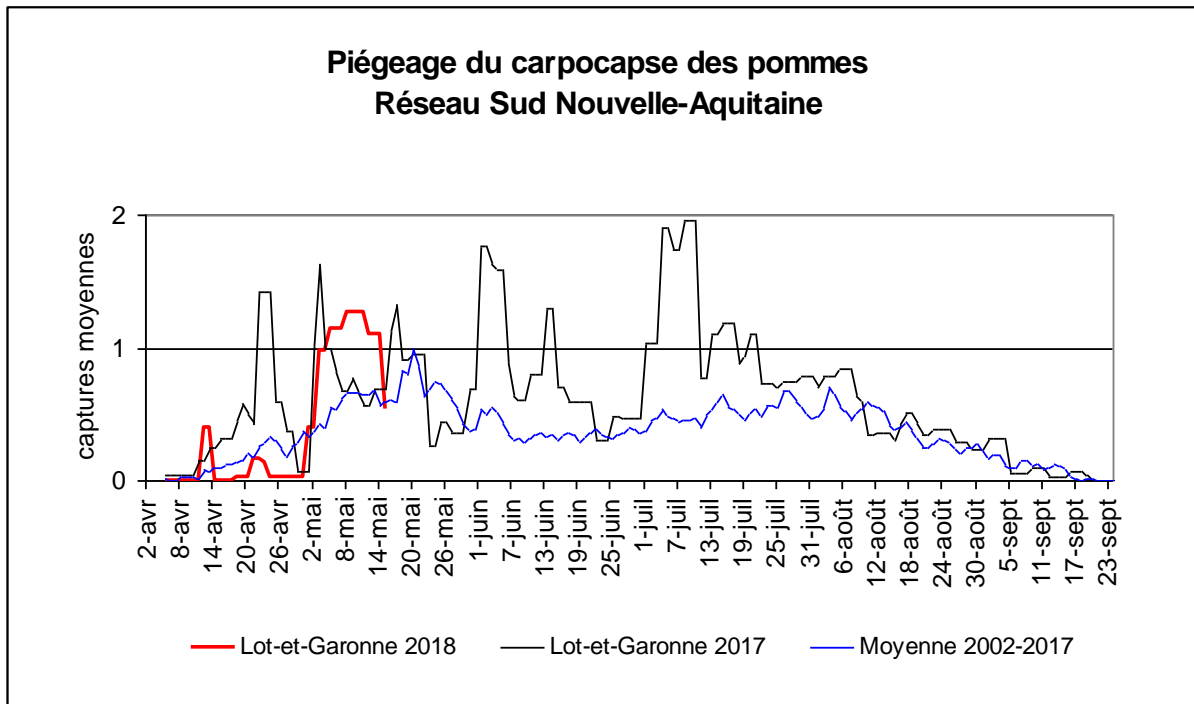
Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

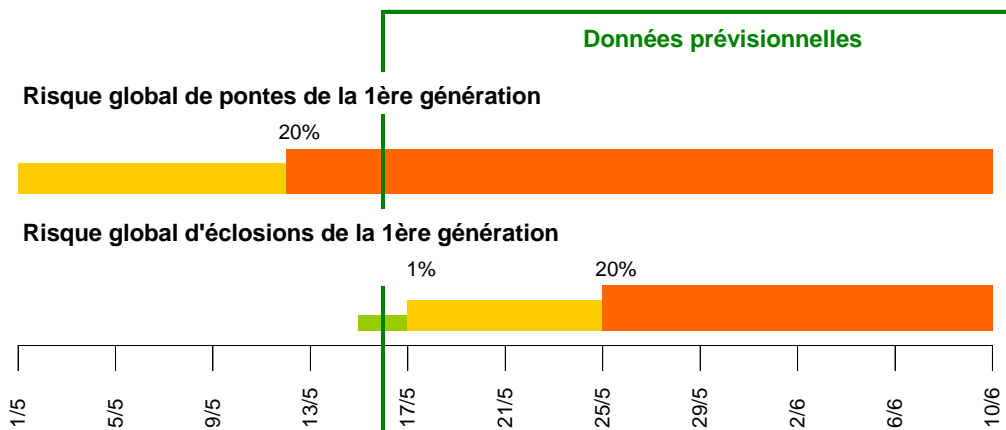
- **Carpocapse des pommes**

Sur notre réseau de piégeage les prises sont en hausse depuis deux semaines.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 30% du potentiel de pontes et 1% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 17°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 25-26 mai.

Données de modélisation Carpacapse des pommes



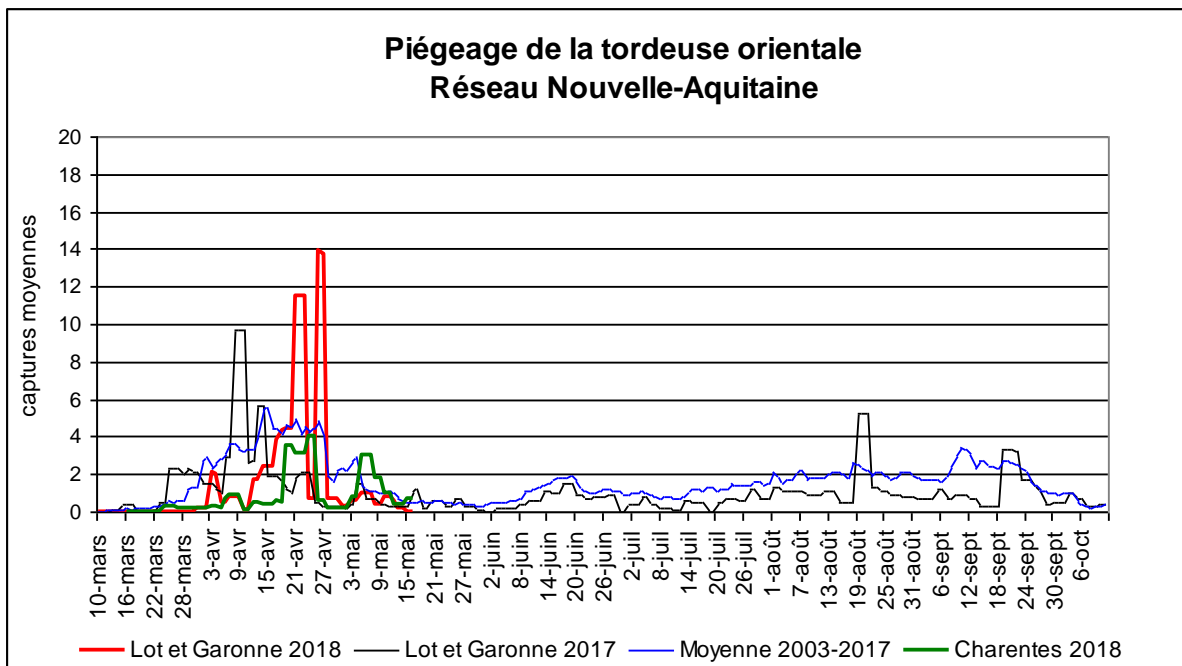
Evaluation du risque

La période à risque élevé de pontes est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être en place.

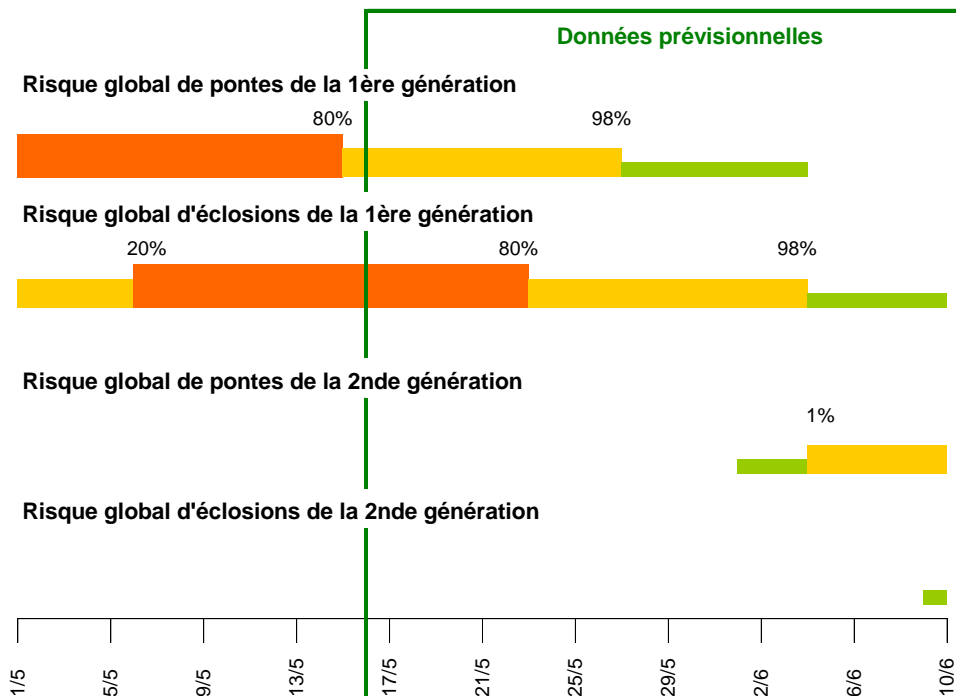
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse.



Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 85% du potentiel de pontes et 60% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (15 à 17°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 22-24 mai. Le second vol pourrait débuter fin mai. Ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

- **Tordeuses de la pelure**

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

- **Puceron cendré**

Dans nos parcelles de référence, des repiquages de pucerons cendrés sont observés.

Au niveau des vieux foyers de pucerons cendrés on observe la présence de formes ailées, leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain) va débiter.



Pucerons cendrés



Pucerons cendrés

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

- **Puceron lanigère**

En parcelle non traitée, la migration du puceron lanigère sur les jeunes pousses est en cours.

Sur les parcelles où un suivi du vol de l'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est réalisé par piégeage, les niveaux de captures sont en baisse. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en nette diminution cette semaine.

Quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

• Hoplocampe

Sur arbres non traités, quelques dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle et perforation du jeune fruit d'où s'écoulent des déjections foncées) sont observés.

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel, sa présence peut être contrôlée par la pose de pièges englués blancs avant la floraison.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

• Psylle du poirier

Dans nos parcelles de référence, les pontes et les éclosions se sont intensifiées (7 à 64% de pousses avec présence de pontes et 24 à 32% avec jeunes larves lors des observations réalisées en début de semaine).

Evaluation du risque

La période de ponte et d'éclosion de la seconde génération est en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : les premières larves mobiles ont été observées la semaine dernière. La migration des jeunes larves débute.

Pou de San José : selon nos simulations, avec des températures conformes aux normales de saison, la migration des jeunes larves pourrait débuter à partir des 18-20 mai.

Pseudococcus : des adultes sont actuellement visibles au niveau des broussins sur pommiers.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débute pour la cochenille rouge du poirier.

Mesures prophylactiques : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.



Dégât d'hoplocampe

(Crédit Photo : F. Marchesan – FDGDON 47)



Pontes et jeunes larve de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Acariens rouges

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. On note régulièrement la présence d'acariens prédateurs.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.



Panonychus ulmi

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Auxiliaires

On observe régulièrement la présence d'œufs, de larves et d'adultes de syrphe et de coccinelles.



Jeunes larves de coccinelle



Larve de syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Larve de coccinelle *Chilocorus*

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".